

employés et, de tous ces emplois, 81 p. 100 revenaient à des entreprises de moins de 50 employés. Il a notamment été proposé de modifier notre régime fiscal afin d'encourager les entreprises à innover davantage. Les Canadiens réclament aussi des programmes bancaires, des programmes fiscaux et des programmes d'aide gouvernementale facilitant la croissance des petites entreprises. Bon nombre d'entre eux doutent de l'opportunité de nos politiques de développement régional qui, à leur avis, favorisent peu notre compétitivité.

Je vous ai déjà expliqué de quelle façon notre collaboration étroite contribue à attirer des capitaux étrangers au Canada. Or, certains groupes interrogés ont laissé entendre que cette collaboration pourrait être renforcée si les gouvernements coordonnaient mieux les efforts déployés par les entreprises visées. Plutôt que d'intervenir directement dans le processus d'investissement, les gouvernements pourraient, de l'avis de plusieurs, faciliter plutôt l'échange de renseignements au sujet des possibilités d'investissement, surtout dans les secteurs ayant un excellent potentiel de croissance. Les administrations municipales ont elles aussi un rôle clé à jouer dans la promotion de l'investissement étranger, ce qui atteste de la nécessité d'une collaboration étroite entre tous les paliers de gouvernement.

L'Initiative de la prospérité vise également à améliorer la compétitivité du marché intérieur. L'expérience démontre que, pour percer sur le marché mondial, les entreprises doivent d'abord s'assurer d'une solide présence sur leur propre marché. Or, les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux rendent cette présence très difficile à réaliser. Selon une étude de l'Association des manufacturiers canadiens (AMC), de tels obstacles coûtent chaque année près de 6 milliards de dollars aux Canadiens. Presque tous les participants aux consultations étaient d'avis qu'ils devraient être supprimés. En outre, des mesures innovatrices pour réduire le fardeau imposé aux entreprises par les gouvernements ont également été proposées.

La prospérité du pays est directement liée à notre performance au sein de l'économie mondiale -- ce qui signifie que nous devons commercer judicieusement. L'Initiative de la prospérité visait justement à nous instruire à ce sujet : nous devons non seulement améliorer notre compétitivité, mais également tirer parti des nouvelles possibilités offertes par l'ALE. Lorsque nous avons décidé, il y a environ 14 mois, d'adhérer à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), nous nous étions fixés les trois objectifs suivants :

- assurer aux produits et aux services canadiens un meilleur accès au marché mexicain;
- renforcer les avantages découlant de l'Accord de libre-